Ondres
L'océan comme horizon

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 10 novembre 2026, à 18h30,
en salle du Conseil Municipal *(Mairie – 1er étage).*

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2026

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

1. Modification de la composition des commissions municipales permanentes
2. Adhésion aux missions de médiation préalable obligatoire (MPO), de médiation à l'initiative du juge (MIJ) ou de médiation à l'initiative des parties (MIP) proposées par le Centre de Gestion des Landes

URBANISME – VOIRIE – ACCESSIBILITE - MOBILITES

3. Désaffectation et déclassement par anticipation du domaine public communal de l'emprise foncière du camping municipal, sous condition de la signature d'un contrat d'occupation de droit privé permettant la poursuite de l'activité de camping
4. Présentation du Compte Rendu Annuel d'Activité (CRAAC) 2025 dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC des Trois Fontaines et signature de l'avenant n°3 à la convention d'aménagement

DIVERS

5. Décisions prises par le Maire en vertu des pouvoirs délégués au titre de l'article L.2122-22 du CGCT *(Code Général des Collectivités Territoriales)*
6. Questions et informations diverses

Fait et publié à ONDRES, le 4 novembre 2026

MAIRIE D'ONDRES 40440

Le Maire,

Patrick de CASANOVE.

Ville d'Ondres Hôtel de ville - 2189, avenue du 11-Novembre 1918 - 40 440 Ondres (F-EU)
Plage Ondres-Océan : 43.5774159, -1.4881698
05 59 45 30 06 | contact@ondres.fr | www.ondres.fr | @villeondres